



Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

11 rue de La Baume 75008 PARIS - Tél. 01.53.83.47.47 - Fax 01.53.83.48.48

Réf : JM/LLM06032009

Paris, le 6 mars 2009

Le Président

A Mesdames et Messieurs :

- les Présidents de FDSEA/UDSEA
- les Présidents FRSEA
- les Administrateurs de FDSEA/UDSEA
- les Présidents d'Associations Spécialisées

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Le bilan de santé de la PAC était prévu dans les accords de Luxembourg de 2003 qui ont consacré une réforme visant à découpler toutes les aides et soutiens agricoles. Nous avons fait savoir, dès signature de ces accords, que la FNSEA était opposée à cette évolution : le découplage total fait perdre leur légitimité aux aides et contient en germe des incompréhensions, source de tensions entre paysans, systèmes de production, territoires.

Dès lors, nous avons tout fait pour utiliser toutes les possibilités offertes de maintien du couplage. Et, depuis cette époque, auprès de nos partenaires européens, auprès de la Commission et du Parlement Européen, auprès de nos responsables politiques nationaux, nous intervenons pour rappeler nos positions et essayer de ramener à la raison une gestion administrative et politique aberrante de la PAC.

Mais, force est de constater que la France reste isolée au sein du COPA comme au Conseil des ministres. Aussi, le bilan de santé proposé par la Commission n'était que la poursuite pure et simple des tendances affichées en 2003 : diminution ou suppression des outils de gestion de marché, découplage total, renforcement du deuxième pilier.

Pour nous, et compte tenu de nos choix et orientations nationales, ce bilan de santé est une lourde épreuve. Et, il s'agit d'une question franco-française car nos principaux partenaires ont, dès 2004-2005, suivi et appliqué les orientations de la Commission.

Nous ne pouvons pas ignorer non plus les positions du Président de la République qui avait affirmé, lors de plusieurs discours (SPACE 2007, SIA 2008, Congrès FNSEA 2008) sa volonté de remettre en cause les références historiques, d'apporter un soutien renforcé pour l'élevage situé en zones herbagères, de développer l'assurance et la gestion des risques et aléas.

L'agriculture française est très diverse et diversifiée. Chacun d'entre nous, dans sa ferme, dans son département, dans ses productions, a son opinion de ce qui serait le mieux adapté pour pérenniser l'exploitation, assurer sa transmission, améliorer sa compétitivité.

Mais, la somme de tous nos souhaits et de toutes nos attentes ne font pas une position nationale claire et simple :

- il faut soutenir économiquement l'herbe ; mais nous ne devons pas condamner pour autant les autres surfaces fourragères ;

- les références historiques créent de grandes disparités entre les DPU de nos exploitations : elles sont la conséquence de nos choix de production, de l'histoire de l'évolution de nos OCM. Nous sommes d'accord pour reconnaître que nombre d'entre nous sont peu dotés : un soutien est indispensable mais doit-on pour autant pénaliser tous les DPU élevés qui ont leur justification ?

- nous souhaitons de la progressivité dans les prélèvements mais ceux qui attendent des revalorisations acceptent-ils cette durée de progression ? Et la progressivité suppose convergence ou régionalisation : tous ne les veulent pas.

- un bilan de santé est l'occasion de faire le point sur tous les problèmes que nous subissons : les demandes deviennent multiples et chaque production, chaque territoire essaie de faire valoir ses besoins.

- nous travaillons à enveloppe constante, le mieux des uns se fait par le moins des autres.

A la FNSEA, nous avons voulu entendre chacune des productions, chacune des régions. Vous le savez, le consensus est très difficile car la cohérence n'est pas évidente devant des besoins et des attentes très opposés les uns aux autres.

De plus, le Ministre est revenu de Bruxelles avec une «boîte à outils» négociée avec les pays partenaires, boîte ne permettant pas de monter ou démonter tout ce que nous pourrions souhaiter.

Alors, maintenant que le Gouvernement a annoncé ses décisions, le plus facile est de « taper » sur la FNSEA, de mettre en cause sa stratégie, son manque de travail et de réflexion.

Dès que nous avons eu connaissance de la communication de la Commission européenne sur le « bilan de santé » en novembre 2007, la FNSEA a travaillé et œuvré pour :

1/ démontrer les incohérences d'un nouveau démantèlement des organisations et outils de gestion des marchés, d'une nouvelle modulation proposée à 8 %, d'une progression incompréhensible des quotas laitiers de 5 points

2/ demander des marges de manœuvre dans l'utilisation de tous les soutiens du 1^{er} pilier pour permettre d'intégrer souplesse et réactivité dans l'application de la PAC, pour soutenir des secteurs en difficulté comme la production ovine, pour développer les systèmes d'assurance et de gestion des risques, pour accompagner l'agriculture durable.

Ainsi, jusqu'au 20 novembre dernier, telles ont été les lignes de force des revendications syndicales portées au COPA et auprès du Gouvernement.

Ceci étant, des Associations Spécialisées ont, sans présentation ni débat dans les instances ad hoc de la FNSEA, affiché des exigences sur l'application du bilan de santé et chiffré leurs attentes.

Dans un jeu à budget constant, la couverture des besoins des uns signifie des restrictions pour d'autres. Quel spectacle avons-nous donné dans des échanges incroyables entre Associations Spécialisées au travers de communiqués ou d'articles de presse !

Le 11 décembre puis le 14 janvier, j'ai réuni les responsables d'Associations Spécialisées et de régions autour du Bureau pour examiner au fond ce que nous devons tenir comme position en tenant compte :

- du contenu de la boîte à outils
- des engagements et déclarations du Président de la République
- des textes du 20 novembre
- des attentes des uns et des autres

Des comptes-rendus de ces réunions ont été transmis au réseau et des points de convergence sont apparus :

- la notion de référence historique n'est pas une approche durable ;
- s'il est admis un besoin de convergence des soutiens, il devrait être progressif afin de préserver des marges de manœuvre pour les prochaines échéances européennes ;
- le découplage total doit faire l'objet d'une expertise afin d'en mesurer ses effets directs sur l'acte de production ;
- s'il devait y avoir convergence ou régionalisation, le découplage total devient un préalable ;
- le souci de prendre en compte la dimension production de l'accompagnement de l'herbe ;
- le souci de ne pas voir l'Etat se désengager du financement de la politique agricole dans le 2^{ème} pilier.

Comment dès lors puis-je interpréter de nouvelles positions individuelles d'Associations Spécialisées en contradiction avec ces travaux ? Comment accepter que de multiples délégations se soient succédées au Ministère et ailleurs pour présenter LEUR solution ?

Alors aujourd'hui, le Ministre et le Gouvernement ont tranché. Des propositions des uns et des autres, ils ont fait un projet à « leur main ».

Tout ce qui a été fait de façon non concertée, non organisée, en ordre dispersé nous a affaiblis. Tous ceux qui sont allés proposer leurs solutions, exposer leurs demandes sans utiliser la FNSEA comme lieu d'échanges, de concertation, d'arbitrages, sont aujourd'hui déçus.

Pour ce qui me concerne, imaginez ma déception devant le spectacle que nous avons donné et que nous nous complaisions à continuer de donner !

C'est parce que la FNSEA est forte que nous avons obtenu satisfaction sur nos principales revendications au cours des dernières années et tout particulièrement ces derniers mois : remboursement TIPP, conférence des revenus, fiscalité des bio-carburants.... Je ne les rappellerai pas toutes mais j'espère que vous les gardez en tête. D'ailleurs, c'est une FNSEA forte qui a récupéré les 300 M € disparus dans les prévisions budgétaires sur 2010, 2011, 2012. Qu'aurait alors été le bilan de santé si les nouveaux moyens ouverts par l'augmentation de la modulation n'avaient servi qu'à se substituer à un financement national défaillant ? Les projets, je dois vous le rappeler, n'intégraient plus de financement français de la PHAE, portaient interrogation sur la part française de la PMTVA : cela c'est du réel !

Alors oui, nous avons eu ce que nos discussions et positions non concertées ont mérité. Ainsi maintenant, pour les uns c'est trop, pour d'autres pas assez, sans compter les mal dotés pour lesquels l'avenir reste difficile.

Prenant mes responsabilités, j'ai voulu que la FNSEA garde une position centrale. Oui, tous les aspects négatifs des décisions arrêtées par le Ministre, nous les connaissons et nous savons pertinemment que la formule magique n'existe pas !

Alors ce que je propose maintenant, c'est que chacun d'entre nous retrouve son esprit de responsabilité. Les paysans nous font confiance et nous leur devons un discours de vérité. Si certaines mesures décidées répondent à des attentes, d'autres peuvent porter préjudice à la pérennité de nombreuses exploitations. C'est pourquoi, j'estime qu'après analyse des situations, il nous faut maintenant nous mettre au travail pour exiger des mesures d'accompagnement, mesures qui doivent apporter oxygène, espoir et durabilité à nos exploitations, à ceux qui seront fragilisés ou sont les oubliés de ce bilan de santé.

Notre prochain Conseil d'Administration du 19 mars, notre prochain Congrès de Poitiers doivent être des moments privilégiés pour faire montre de notre unité, de notre esprit de responsabilité. Ne donnons pas à nos adversaires des résultats qu'ils ne sont même pas capables d'obtenir seuls, tant leurs discours, leurs propositions sont inexistantes.

La FNSEA est notre maison. Pour l'avoir oublié, certains l'ont involontairement affaibli. Nous ne sortirons pas grandis de querelles entre paysans, secteurs de production, territoires.

Je vous propose d'aller ensemble vers le chemin de la vérité, de la transparence et de la responsabilité.

Soyez assuré(e) de ma détermination à poursuivre dans cette voie pour que la FNSEA soit toujours plus forte, respectée et représentative.

Bien à vous.



Jean-Michel LEMETAYER

